

TOXICITE DE L'HABITAT, UNE DIMENSION NEGLIGEE

Les risques de pollution de l'habitat restent ignorés du grand public. Bien que les travaux des toxicologues remontent aux années 80, on est encore loin, en France, de repenser la construction et la rénovation, des résidences et des bureaux, pour en finir avec « le syndrome des immeubles malades ». Il s'agit de manifestations allergiques dont souffrent plus les habitants et salariés, vivant ou travaillant dans des univers clos.

L'expression "syndrome des immeubles malades" (sick building syndrome) nous vient des Etats-Unis. L'EPA, Agence de la Protection de l'Environnement, a décrit le tableau clinique dès 1989 : picotements des yeux, irritations de la peau, somnolence, sinusites, céphalées et autres symptômes allergiques. En cause, les solvants, autrement dit : Composés Organiques Volatils (COV), utilisés dans les peintures, vernis, moquettes, plastiques, tissus ignifugés, panneaux d'aggloméré, voire détergents. A température ambiante, certaines matières dégagent des gaz toxiques, souvent cancérigènes. Le dégazage a lieu tout doucement. Pour la colle des panneaux de particules, par exemple, il prend des décennies.

En 1989 toujours, mais en France, François Ramade, de l'université d'Orsay, dirige un numéro spécial du Courrier du CNRS, qui traite entre autres, du risque chimique dans les logements. Du côté des pouvoirs publics, aucune réaction. Le sujet cependant, rencontre un fort écho dans l'Allemagne traumatisée par la négation, en RDA (sa partie Est), des retombées radioactives de Tchernobyl. En 1992, à Paris, la revue Les Quatre saisons du jardinage (biologique) présente plusieurs familles malades par la faute de traitements insecticides du bois de parement ou des colles au formaldéhyde, dit formol. Dans le sud-ouest, deux médecins, Suzanne et Pierre Déoux, publient un premier traité de toxicologie de l'habitat. La rédaction des Quatre saisons déménagera à Mens dans l'Isère, pour y construire le centre Terre Vivante qui se veut exemplaire. Le petit monde de l'écologie ne lâchera plus la question.

Le problème des « sick buildings » avait surgi sur les lieux de travail, dans des gratte-ciels bien clos des centres-villes américains. L'EPA relevait des taux de COV cent fois supérieurs à la moyenne dans ces locaux à ventilation automatique. La population qui y travaille toutefois, en revanche n'y vit pas, puisqu'elle réside largement dans des maisons suburbaines bien aérées. En France, où l'on parle volontiers de "maladie des caravanes", les solvants polluent, en fait, toutes sortes d'habitats. Une aération mal conçue refoule les émanations à l'intérieur. L'isolation piège les gaz nocifs (quand elle ne les produit pas) et la climatisation ajoute un risque microbien, porté par les gouttelettes en suspension dans l'air réfrigéré : la bactérie de l'eau Legionella, inoffensive si on la boit, peut en effet tuer si elle entre en aérosol dans les poumons, selon le Laboratoire d'Ecologie Bactérienne de l'Institut Pasteur. A croire le livre «*Comment les riches détruisent la planète*», d'Hervé Kempf, spécialiste de l'environnement au journal Le Monde, plus de cent mille personnes vivent en caravane. Mais une roulotte à courants d'air peut se montrer moins toxique qu'un duplex équipé de placards un peu trop luxueux, surtout si elle est posée à la campagne, en effet la végétation détruit les solvants. Le pire reste, bien sûr, de se trouver sans domicile, assis dans la rue, à s'imprégner des COV venant de la circulation...

Il a fallu attendre 2001, pour que l'Etat se dote de l'Observatoire de l'Air Intérieur, doté d'un site Internet, dont les rapports étonnent régulièrement. Par exemple, on a trouvé 30 polluants cancérigènes dans 574 résidences de 75 communes, en novembre 2006. Entre temps le marché, longtemps marginal et néo-rural, des matériaux sains a pris une ampleur respectable. Le salon spécialisé ECO BAT devra, ainsi, se tenir en 2008, dans les grands bâtiments de la Porte de Versailles, du fait de son succès; et l'on discute (âprement) l'idée européenne d'un label «éco-construction».

ARTICLE NOVETHIC.FR

Maire-Paule Nougaret
Mis en ligne le : 29/05/2007